

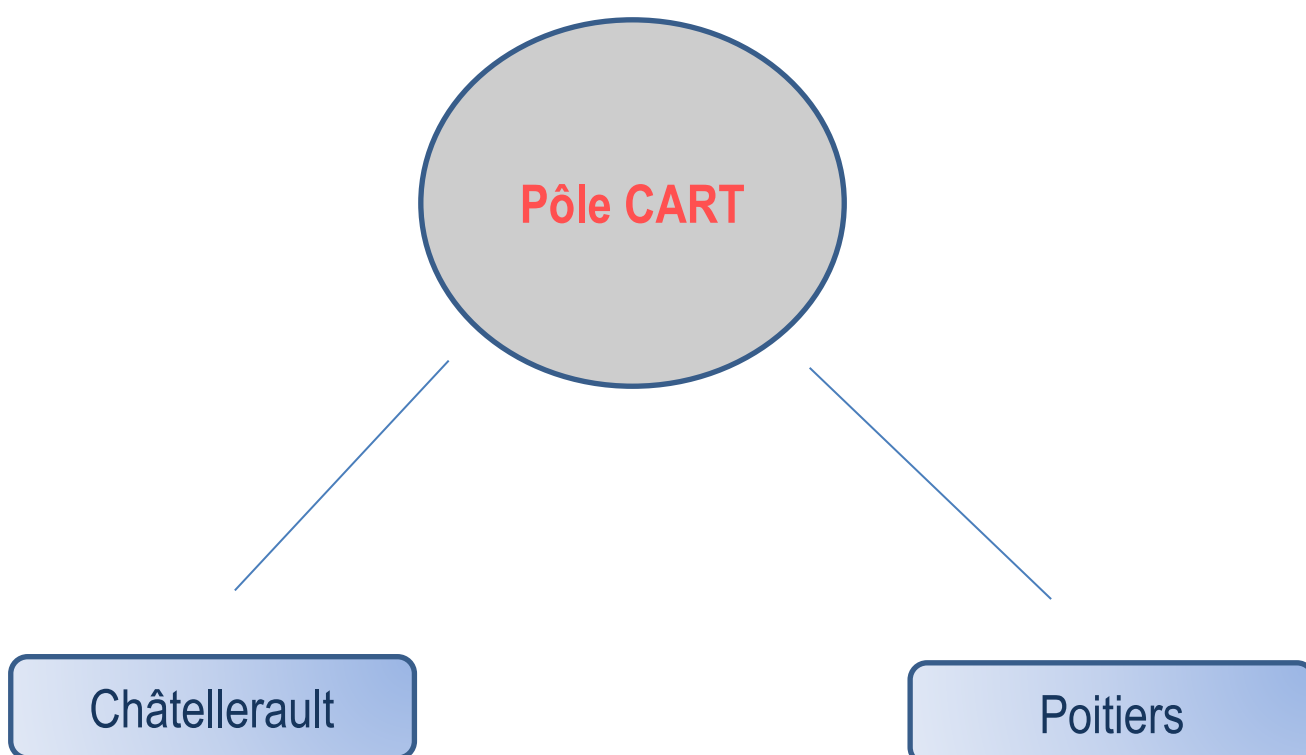


Centre

Adaptation et de

Redynamisation au

Travail de Poitiers et Châtelleraut



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2021

mai 2022,
Jean-François CHARLES,
Directeur du pôle CART

SOMMAIRE

INTRODUCTION Page 3

CADRE D'INTERVENTION DU CART Page 4

- 1) Rappel des objectifs par services Page 4
- 2) Public accueilli..... Page 5
- 3) Capacités du CART Page 6
- 4) Principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner Page 6

MOYENS MIS EN ŒUVRE Page 7

- 1) Photographie de la situation du personnel au CART de Châtellerault Page 7
- 2) Photographie de la situation du personnel au CART de Poitiers Page 8
- 3) Formation du personnel du CART et accueil de stagiaires « école » Page 9

ACTIVITE DE L'ANNEE Page 10

- 1) L'activité du pôle.....Page 10
- 2) Focus sur le SEF de Poitiers (Service Emploi Formation)..... Page 11
- 3) Notes stratégiques du Codir étendu Page 15

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2022 Page 18

INTRODUCTION

La crise ouverte par l'épidémie de COVID-19 a généré et génère encore de fortes tensions dans nos établissements.

La direction du pôle CART profite, une nouvelle fois, de ce rapport pour saluer l'engagement des professionnels dans ce combat. Elle souhaite apporter son soutien à ceux mobilisés en première ligne au quotidien auprès des personnes accompagnées, depuis le début de l'épidémie.

Il est à noter l'abnégation et l'inventivité des équipes éducatives pour trouver des solutions permettant de poursuivre les accompagnements pendant ces périodes de confinement.

La mission du Pôle CART est d'accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Le Pôle traduit notre volonté d'une approche globale et cohérente de la prise en compte et de l'accompagnement des personnes accueillies. Caractérisant ainsi la continuité des missions de l'association, il se définit par le regroupement territorial de plusieurs établissements et services ayant des spécificités semblables, des missions communes et/ou complémentaires. Il est piloté et animé par une direction qui favorise et soutient une démarche d'unité et de projet, de transversalité des compétences et de coopération interne, de mise en réseau et d'ouverture sur le territoire d'intervention. L'équipe de direction, constituée d'un directeur, d'une directrice adjointe et deux chefs de service, permet une cohérence des actions entre les établissements et une cohésion des interventions professionnelles afin de développer une logique stratégique d'adaptation du Pôle.

Depuis 2018, la mise en œuvre en Pôle devra permettre de renforcer la cohérence en réduisant les cloisonnements et la disparité entre les diverses formes et modalités d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement proposées au sein des deux établissements qui le constituent et donc d'avoir une approche globale, coordonnée et concrète des problématiques sur le territoire.

La prise en compte dans le cadre du projet de Pôle des politiques publiques et de leurs évolutions, des différents schémas d'organisation médicosociale et de santé, notamment leurs impacts pour les dispositifs concernés par l'accueil d'adultes en situation de handicap nous permettent dès à présent de mieux anticiper et donc de définir l'activité de demain et les besoins afférents aux futures missions du Pôle.

Les fonctions ou services mutualisés sur le Pôle CART :

- **Une équipe de direction**
- **Un service administratif et comptable de pôle**
- **Une équipe de services généraux**

Ces différentes équipes sont au service de l'ensemble des deux CART ce qui permet, d'une part, la mutualisation et l'optimisation des moyens matériels et des moyens humains, et d'autre part, l'harmonisation des processus sur l'ensemble du Pôle.

La nouvelle organisation est lisible, structurée et efficace de manière à favoriser :

- **La centralisation administrative**, afin de dégager des synergies entre les établissements du Pôle pour gagner en efficacité et en qualité
- **La centralisation exécutive**, le Pôle doit parler d'une seule voix
- **La centralisation financière**, les évolutions administratives et la perspective d'une tarification globale (CPOM) nécessitent une gestion financière et budgétaire unifiée.

CADRE D'INTERVENTION DU CART

1) RAPPEL DES OBJECTIFS PAR SERVICES

La palette des prestations ci-dessous est à considérer globalement au niveau du pôle.

Service Social et habitat

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu,
- Une période de transition dans des appartements collectifs dans la ville de Châtelleraut et Poitiers,
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite,
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.
- En outre le CART offre un accompagnement spécifique à la gestion des temps libres et des vacances

Service social et professionnel

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support :

- Un atelier Communication vie de groupe durant les 6 premiers mois de présence au CART pour faciliter l'adaptation du jeune dans son groupe, dans l'institution et dans la cité,
- Un atelier d'image de soi offrant des prestations autour de l'hygiène, l'esthétique et le bien être
- Un atelier communication,
- Un atelier d'activités physiques et sportives,
- Un atelier de ré entraînement scolaire,
- Un atelier d'économie sociale et familiale,
- Un atelier d'entraînement à la mobilité géographique (*déplacement en cyclomoteur, code de la route, petite mécanique...*).

Il offre également :

- Des ateliers pré professionnels et professionnels proposant des apprentissages techniques dans différents secteurs (*nettoyage et hygiène des locaux, blanchisserie, espaces verts, câblage...*),
- Des stages individualisés en entreprise avec un suivi et des évaluations régulières,
- Un accompagnement à l'orientation professionnelle, à la recherche et à la stabilisation d'un emploi en lien avec l'activité « Construction projet professionnel » CPP.

Service social et médico-psychologique

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers,
- Un travail avec les familles,
- Des entretiens d'aide,
- L'élaboration du projet de soins lié au projet éducatif,
- Une évaluation clinique et ou neuropsychologique si nécessaire.

Service d'Accompagnement à la sortie

Il a pour objectifs à la suite de consolider ou de constituer les acquis, les réseaux administratifs, financiers, médico-psychologique et relationnels.

2) PUBLIC ACCUEILLI

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie. Ces jeunes adultes sont nommés « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes, diversifiées et d'étiologies parfois plurifactorielles et génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

Il peut être observé :

1) Des troubles cognitifs

Il s'agit de difficultés portant sur certaines fonctions cognitives (troubles de la mémoire, de l'attention ou de l'organisation...) portant sur certains aspects des compétences intellectuelles ne renvoyant pas forcément à un déficit intellectuel global. Ces difficultés peuvent résulter d'un déficit intellectuel global, d'un trouble « dys » ou d'une carence éducative et/ou affective.

La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...).

Leurs difficultés peuvent résulter de troubles du développement psychoaffectif liés à des carences affectives précoces, à des dysfonctionnements familiaux pathogènes ou à des troubles de la personnalité avérée. Ces troubles sont très fréquemment responsables de troubles instrumentaux : troubles du langage oral et ou écrit, dyspraxie. Ils génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

2) Des troubles psychoaffectifs

Immaturité psychoaffective, dévalorisation de l'image de soi, troubles de la relation....

Il peut également exister une pathologie associée :

▪ **Psychiatrique :**

Trouble dépressif, troubles anxieux, troubles psychotiques.

Dans ce cas, une poursuite des soins est nécessaire en parallèle de l'accompagnement au CART, (hospitalisation de jour, CMP, suivi libéral, ...)

▪ **Organique :**

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission sont :

- les troubles psychiatriques non stabilisés
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui
- et les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...)

3) CAPACITES DU CART

Châtelleraut :

L'établissement est agréé pour accueillir **37 personnes** :

- 25 stagiaires en réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer.
- 5 stagiaires externes en réadaptation sociale, professionnelle
- 10 stagiaires en service de suite - Postcure.

Poitiers :

L'établissement est agréé pour accueillir **47 personnes** :

- 32 stagiaires en Réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer.
- 15 en service de suite - Postcure.

4) PRINCIPES D'ACTION : « DE L'ACTION DE GUIDER A CELLE D'ACCOMPAGNER »

L'équipe considère la personne dans une approche globale et singulière

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

L'établissement permet de développer les expériences intra et extra institutionnelles

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (*se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité*).

La personne est accompagnée dans une période charnière de sa vie pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué. Le stagiaire est partie prenante de son parcours, construit avec lui. Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

Le stagiaire bénéficie d'un parcours avec un programme par étapes

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes et des transitions rassurantes pour les stagiaires. L'expérimentation est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

La mise en œuvre du projet personnalisé est favorisé par un travail pluridisciplinaire

Le principe de pluri-références psychoéducatives permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

L'équipe permet de concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

La constitution d'un groupe d'appartenance est favorisée

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale. La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

Le travail avec les familles est proposé

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individualisation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, sont la ressource essentielle de la réussite de l'accompagnement des stagiaires.

Suite à la Direction de pôle sur les deux établissements, une restructuration sur le fonctionnement de l'équipe encadrante s'est mise en place dès le mois de juillet 2018 avec la création d'un poste de chef de service sur le CART de Poitiers à temps complet.

1) PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DU PERSONNEL AU CART DE CHATELLERAULT EN 2021

Nombre de salariés alloués	26
E.T.P.	23.56
SSH	11.04
SSP + SAS	12.52

- **3 Personnels de direction** : 1 Directeur de pôle, 1 Directrice adjointe de pôle et 1 chef de service
- **17 Personnels éducatifs** : éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteur d'atelier, conseillère en économie sociale et familiale, animatrices sportives, animateur.
- **2 Personnels des services généraux** : 1 agent de maintenance et 1 surveillant de nuit qualifié.
- **2 Personnels administratifs** : 2 techniciens qualifiés.
- **3 Personnels sociaux, médicaux et paramédicaux** : assistant social, médecin psychiatre, psychologue.

En 2021, les mouvements de personnel constatés sont les suivants :

- Départ à la retraite de Mme PENOT Patricia, éducateur spécialisé, le 31/08/2021
- Détachement de M. FREDEFOND Nicolas, éducateur spécialisé, sur un autre établissement de l'ADSEA86 depuis le 12/10/2021

2) PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DU PERSONNEL AU CART DE POITIERS EN 2021

Nombre de salariés	30
E.T.P.	28.48 ETP
SSH	10.44
SSP+SAS	18.04

- **3 Personnels de direction** : 1 Directeur de pôle, 1 Directrice adjointe de pôle et 1 chef de service
- **20 Personnels éducatifs** : éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, conseillère en économie sociale et familiale, animatrices sportives,
- **4 Personnels des services généraux** : 1 agent de maintenance ; 1 cuisinier et 2 surveillants de nuit qualifiés.
- **3 Personnels administratifs** : 1 agent administratif, 1 technicienne qualifiée et 1 technicienne supérieure
- **3 Personnels sociaux, médicaux et paramédicaux** : Assistant de Service social, Médecin psychiatre, Psychologue.

En 2021, les mouvements de personnel constatés sont les suivants :

- Embauche de Mme HOUELLEBECQ Estelle, assistante sociale, le 05/04/2021
- Embauche de Mme PERRIN Emmanuelle, éducatrice spécialisée, le 04/05/2021
- Démission de Mme PETIT Jennifer, technicien supérieur, le 12/06/2021
- Transfert de Mme CHARPENTIER Nathalie du poste de technicien qualifié (financement ARS) vers le poste de technicien supérieur, au 21/06/2021
- Départ à la retraite de M. DENIMAL Dominique, assistant social, le 30/06/2021
- Démission de M. REMBLIN-DUHAMEL Rudy, éducateur spécialisé, le 11/08/2021
- Réduction à sa demande du temps de travail de Mme PERRAULT Laurène, psychologue, au 01/09/2021
- Embauche de Mme BLANCHARD-MATRAT Manon, psychologue, le 01/10/2021

3) FORMATION DU PERSONNEL DU CART ET ACCUEIL DE STAGIAIRES « ECOLE »

L'ADSEA favorise le développement des compétences des salariés de tous ses services afin de proposer des accompagnements de qualité aux personnes accueillies. Ces formations peuvent être répertoriées en 3 catégories. Pourtant du fait de cette période de pandémie et des différents confinements, beaucoup de formations prévues ont été annulées.

Concernant le CART de Châtelleraut,

Formations individuelles réalisées

- Aucune formation individuelle n'a été suivie sur 2021

Formations collectives

- Analyse de la pratique
- Utilisation du logiciel OCTIME : formation planning et gestion des temps Espresso
- Formation Manager la RAE – Différent et Compétent
- Recyclage habilitation électrique

Concernant le CART de Poitiers,

Formations individuelles

- Aucune formation individuelle n'a été suivie sur 2021

Formations collectives

- Analyse de la pratique
- Utilisation du logiciel OCTIME : formation planning et gestion des temps Espresso
- Animer un atelier de relaxation et respiration dans la relation d'aide et de soins
- Organiser ses idées avec le Mind Mapping
- Exercice évacuation / Initiation extincteurs
- Maintien des compétences SST

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

1) L'ACTIVITE DU PÔLE

Poitiers

L'établissement est agréé pour accueillir 47 usagers (32 usagers en hébergement et 15 usagers en SAS)

En 2021, le CART a réalisé 16 admissions et 14 sorties.

- Nous avons réalisé 10 821 journées sur la section Redynamisation sociale et professionnelle sur l'année 2021 pour un prévisionnel de 11 680 journées.
- L'activité du Service d'Accompagnement à la Sortie (S.A.S. - anciennement post cure) réalisée en 2021 s'élève à 5 358 journées.
- L'activité du service hébergement :

Les confinements imposés par la pandémie COVID, les isolements pour les cas positifs avec le maintien ou retour de plusieurs usagers en famille, associé aux difficultés que nous avons eu à accueillir et admettre de nouveaux stagiaires, ont généré un déficit important de 842 journées facturées.

Nombre de journées prévues : 11 015 nuitées. Réalisées : 10 173 nuitées.

Châtelleraut

L'établissement est agréé pour accueillir 40 usagers (25 usagers en hébergement, 10 usagers en SAS et 5 en externe)

En 2021, le CART a réalisé 7 admissions et 6 sorties.

- Nous avons réalisé 8 855 journées sur la section de la Redynamisation sociale et professionnelle sur l'année 2021 pour un prévisionnel de 8 980 journées.
- En 2021, le service Externat a réalisé 577 journées.
- L'activité du Service d'Accompagnement à la Sortie (S.A.S. - anciennement post cure) réalisée en 2021 s'élève à 1 906 journées.
- L'activité du service hébergement :

Les confinements imposés par la pandémie COVID, les isolements pour les cas positifs avec le maintien ou retour de plusieurs usagers en famille, associé aux difficultés que nous avons eu à accueillir et admettre de nouveaux stagiaires, ont généré un déficit important de 312 journées facturées.

Nombre de journées prévues : 9 112 nuitées. Réalisées : 8 800 nuitées.

Nous avons l'habitude à chaque rapport d'activité de mettre en valeur un ou plusieurs services du pôle CART. En 2021, nous avons choisi le SEF de Poitiers.

2) FOCUS SUR LE S.E.F de POITIERS (Stages – Emplois – Formations)

L'année 2021 est une année exceptionnelle en termes d'emploi et de formation. En effet, la pandémie est toujours là, mais elle est désormais en partie maîtrisée. Cependant, l'impact sur les stages est toujours notable. Cela ralentit souvent les départs en stage, ou diminue la durée, voire décale des évaluations du fait de la positivité des tuteurs en entreprise, ou encore des stagiaires. **Néanmoins, l'année 2021 est une très bonne année pour la mise en place des stages.** Les stagiaires du Pôle CART sur l'établissement de Poitiers trouvent de plus en plus de possibilités de formations ou de contrats, et cela malgré la présence de la pandémie. L'équipe d'accompagnement vers l'emploi s'est stabilisée cette année. L'organisation a permis une continuité de service y compris sur la majorité des périodes de vacances en dehors des fêtes de fin d'année. Il faut remonter à une décennie pour avoir une telle embellie sur l'emploi des stagiaires.

- Plusieurs facteurs viennent expliquer cela :

Nous verrons donc ici les repères quantitatifs, le travail protégé, les secteurs professionnels, la formation, les partenariats, le service d'accompagnement stage emploi et les perspectives.

REPERES QUANTITATIFS Chiffres 2021

Semaines de stages : 233
Total Semaines de contrat (CDD, CDDI, CDI) : 439
Semaines de Formation : (AFPA, Indigo) : 81
Total semaines différents Stages et Formations : 314
Semaines de CDD et CDDI : 270
Semaines de CDD : 231
Semaines de CDDI : 39
Semaines de CDI : 169
Semaines de contrat ESAT : 0

Le CART a accompagné sur l'année 52 stagiaires .
32 stagiaires ont effectué des stages soit 62%.
7 stagiaires n'ont fait aucun stage ou contrat soit 13% y compris les personnes suivies en service d'accompagnement à la sortie.
43 stagiaires sont concernés par un stage, une formation ou un emploi soit 83%.
17 stagiaires sont concernés par un contrat de travail (dont 0 en ESAT) donc tous en milieu ordinaire, soit 33 % au total soit une augmentation de 15% par rapport à 2019 et 11% par rapport à 2020.
<u>En 2021, 3 stagiaires ont fait des formations qualifiantes, dont 2 seront encore en cours sur 2022.</u>

STAGIAIRES CART DE POITIERS AYANT EU DES PERIODES AVEC EMPLOI OU FORMATION SUR L'ANNEE 2021

	Département de provenance	Nom et Prénom	Date d'admission dans l'établissement	Observations
1	86	D.V	27/08/2018	CDD à la SPRC
2	86	B.A	29/01/2018	CDI Leclerc Drive
3	86	F.A	27/08/2018	CDDI Inersud
4	86	P.S	28/08/2017	CDI Kramp, et suite démission, CDD Multiservices
5	86	B.J	26/08/2019	Formation CAP Cuisine
6	16	L.F	27/08/2018	CDD intérim Kramp puis CDD Leclerc Drive
7	79	R.L	18/09/2017	CDD CCAS, CDD Collège, et formation CAP INHNI
8	86	D.C	29/01/2018	SATE 86 CDD en nettoyage
9	86	W.B	13/03/2017	Formation Employé commercial et CDD divers
10	86	D.A	29/01/2018	CDD Maison des 3 Quartiers
11	37	J.A	23/01/2017	CDD puis CDI Leclerc Drive Buxerolles Poitiers Nord
12	86	A.N	25/01/2021	CDD Mairie de Saint Benoit (Agent polyvalent de restauration)
13	86	G.O	27/08/2018	SATE 86 CDD en nettoyage
14	79	C.B	27/08/2018	Contrat pro APAJH86
15	86	L.F	27/01/2020	INSERSUD CDDI
16	86	M.P	28/01/2019	SATE 86 CDD
17	86	D.M	28/01/2019	CDD à Korian

Légendes :

Dans le parcours des trois ans
Les femmes
Les hommes

Sur l'année 2021, la mixité au niveau de l'emploi fut quasiment respectée. Il y a eu 8 femmes et 9 hommes en contrat (CDD, CDI, CDDI).

Par ailleurs, c'est la première fois qu'il y a autant de stagiaires en formation ou en emploi dans le parcours des trois ans du CART (soit 6 stagiaires).

LE TRAVAIL PROTEGE

Sur l'année 2021, aucune personne n'a été embauchée en ESAT.

Cependant, les ESAT sont toujours des partenaires privilégiés pour des réorientations ainsi que des stages. Au cours de l'année 2022, certains stagiaires pourront probablement intégrer des ESAT.

LES SECTEURS PROFESSIONNELS

1) Le secteur du nettoyage

Les stagiaires sont toujours intéressés par le secteur du nettoyage mais plutôt en collectivité. Ils souhaitent s'inscrire pour certains dans des formations en nettoyage. En dehors des collectivités, il est rare d'obtenir un contrat à temps plein. Les amplitudes horaires exigent de la souplesse et un moyen de transport personnel. 16 personnes ont fait des stages, ont travaillé ou ont participé à des formations dans ce secteur en 2021. C'est un secteur d'activité très porteur.

2) Le secteur de la distribution et du magasinage.

Le secteur de la distribution et du magasinage attire toujours les jeunes et continue d'être un pourvoyeur d'embauches.

Plusieurs stagiaires ont effectué des stages ou formations en distribution ou magasinage : 7 ont effectué un ou plusieurs stages (dont une stagiaire en formation) dans ce secteur.

4 ont pu effectuer des contrats CDD ou CDI.

3) Les espaces verts

Les espaces verts n'est plus un secteur où les stagiaires CART pourraient facilement prétendre à une éventuelle embauche. Notamment parce que les employeurs exigent dans la plupart des cas une qualification. Ce secteur est donc pratiquement inaccessible en milieu ordinaire.

4) Le bâtiment

Dans le secteur du bâtiment, certains sont encore intéressés et nous les évaluons pour valider ou non leur projet notamment en peinture ou menuiserie. Un usager a effectué deux stages dans ce secteur.

5) L'hôtellerie-restauration.

A l'entrée du CART, de nombreux stagiaires sont attirés par la cuisine notamment.

9 jeunes ont participé à des stages, contrats ou formations dans le domaine de la restauration (aide de cuisine, cuisinier, agent polyvalent de restauration).

LES FORMATIONS

- 1 jeune homme a commencé un CAP propreté avec le centre de formation INHNI en alternance dans la société de nettoyage Nickel Chrome.
- 1 jeune femme a commencé une formation à Indigo Formation en tant qu'agent d'entretien.
- 1 jeune homme a commencé un CAP de cuisiner avec la Maison de la Formation en alternance avec le restaurant Le Patio.
- 1 jeune femme a obtenu le titre d'employée commerciale avec AFC Formation.

LES PARTENARIATS

Le partenariat avec certaines entreprises d'insertion est toujours fructueux (Inersud, Pourquoi Pas La Ruche) avec 4 personnes ayant fait des stages ou contrats.

Nous maintenons également les échanges avec les entreprises adaptées (STS pour des contrats) et Deastance Services pour des stages. Certains seraient aptes pour y travailler dans les mois à venir. Nous avons contacté l'entreprise STI où un stage sera organisé sur l'année 2022.

Les partenariats sont toujours importants avec la Mission Locale de Poitiers mais en régression par rapport aux années précédentes. Nous avons également réactivé des liens avec CAP emploi à la sortie du suivi.

Et nous développons depuis 3 ans un partenariat avec le Plan Local d'Insertion par l'Economie de la ville de Poitiers. Ce dernier est très intéressant car tous les jeunes aptes à l'emploi en milieu ordinaire ont accès à des formations ou à un emploi et ce sans exception.

Nous avons réactivé un partenariat avec la SATE 86, 3 stagiaires ont bénéficié de leur accompagnement et ont obtenu des contrats.

Les partenaires sont satisfaits de l'aide que l'on propose aux usagers. Cela leur enlève un poids et également montre que la prise en charge globale au CART est un véritable moteur et soutien pour le stagiaire.

Néanmoins, le pôle CART étant en pleine mutation, nous devons informer les partenaires des nouvelles prérogatives (notamment concernant le public accueilli, la durée de prise en charge et les possibilités d'accueil).

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT STAGE-EMPLOI EN 2021.

Le service a accompagné 52 stagiaires dans leur professionnalisation en prenant en compte les spécificités liées à leur handicap. Cela nécessite de faire de l'accompagnement adapté à chaque problématique qui sont de plus en plus diversifiées.

LES PERSPECTIVES 2022

1. *Continuer à mettre à jour les dossiers. Tenter de mettre le plus de documents sur Sil'age concernant les stagiaires.*
2. *Créer ou réactiver certains partenariats notamment du secteur public, institutionnel ou associatif.*
3. *Continuer à démarcher de nouvelles entreprises du secteur industriel ou logistique.*
4. *Créer et mettre à jours des documents (fiches métiers adaptées aux stagiaires).*
5. *Explorer de nouveaux métiers possibles pour les stagiaires.*
6. *Être en veille sur les politiques publiques, les aides à l'embauche en partenariat avec les dispositifs d'accompagnement à l'emploi.*
7. *Continuer à pouvoir travailler en équipe notamment sur les recherches de stage et partager les informations.*
8. *Avoir un outil informatique fonctionnel qui pourrait aider aux statistiques serait appréciable.*
9. *Participer à une formation sur l'emploi des stagiaires.*
10. *Prendre en compte et s'adapter aux changements liés à la restructuration, au déménagement et au CEPOM.*

3) NOTES STRATEGIQUES du CODIR étendu

En septembre 2021, il nous a paru nécessaire d'organiser le management **en CODIR étendu** à la direction générale, à trois administrateurs de l'ADSEA 86 et à des représentants élus des salariés du pôle. Nous avons à préparer collectivement la négociation d'un premier CPOM en 2022 avec la DGAS et l'ARS.

CONSTAT de départ avec le contexte actuel :

Le projet du pôle CART a pour objectif de donner à des jeunes gens en situation de handicap orientés par la MDPH, un accès à une autonomie de vie sociale et à une insertion professionnelle dans l'emploi ordinaire.

Les enjeux des nouvelles politiques publiques et de la stratégie de l'évolution de l'offre médico-sociale (Circ. du 2/05/2017) obligent nos deux établissements à évoluer, à se « **transformer** ». Il s'agit, en partie, de passer d'une logique de places et de filières à une logique de réponses adaptées aux besoins spécifiques et évolutifs des personnes.

La démarche « Réponses Accompagnées pour Tous » (RAPT) et le processus de transformation de l'offre sociale et médico-sociale (SERAFIN PH, généralisation des CPOM, nouvelle nomenclature des ESMS) nous amènent à adapter la cohérence des CART et à continuer l'innovation dont les CART ont su faire preuve jusqu'à présent.

L'instruction DGCS du 22 janvier 2018, suite au décret du 09 mai 2017, relative à la nomenclature des ESMS et la négociation d'un CPOM, initialement prévue en 2019, sont des opportunités pour les CART de faire évoluer leurs autorisations et sortir définitivement du statut expérimental et de la convergence tarifaire. Le statut juridique des CART impacte nos budgets depuis plusieurs années du fait des tarifs plafonds.

Dans cet environnement évolutif et complexe, notre responsabilité est de dégager de nouvelles formes d'organisations permettant de maintenir le sens du projet CART, en conjuguant l'amélioration de l'accompagnement des stagiaires et l'optimisation des ressources allouées.

Le dispositif CART est toujours d'actualité, il correspond aux orientations nationales, il s'inscrit dans la démarche « inclusive ».

Le pôle CART est amené à s'organiser en dispositif intégré sous forme de plateforme de services.

ANALYSE de la situation rencontrée :

Les autorités de contrôle et de tarification que sont l'ARS, le Conseil Départemental et la MDPH, partenaire institutionnel, nous ont demandé de réfléchir sur les notions de souplesse, de fluidité et d'individualisation des parcours des usagers.

L'ADSEA 86 a répondu en 2019 avec l'envoi d'un mémoire stratégique accompagné de fiches actions répondant à la demande.

L'évolution du dispositif CART exige de réfléchir sur ces notions afin de répondre aux besoins des jeunes gens orientés et donc des besoins du territoire.

Ainsi nous pourrions transformer ce dispositif par une réorganisation en plateforme des services qui constituera une réactualisation du projet CART. Depuis 50 ans, ce dispositif a fait ses preuves, est reconnu par les acteurs du territoire. Il est pertinent pour une majorité de jeunes gens qui en ont bénéficié. Il doit continuer à expérimenter.

Les orientations stratégiques ont été réfléchies et rédigées **collectivement avec les équipes du pôle en 2019**. L'importance et la peur de ce changement de paradigme vont impacter les équipes éducatives des deux établissements.

ENJEUX Internes et Externes :

- L'évolution du dispositif doit permettre **de pérenniser** le pôle CART par la détermination d'un nouveau statut juridique de **SESSAD Pro pour l'activité de jour**.
- L'évolution du dispositif doit permettre **de sortir de la convergence tarifaire** (financement ESAT) et de pérenniser son financement.
- Le nouveau dispositif devra permettre **de fluidifier les parcours** en adaptant aux besoins des personnes ses différentes formes et modalités d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement. Le dispositif territorial doit permettre d'avoir une approche globale, coordonnée et concrète des problématiques.
- La présentation aux équipes, fin 2021-début 2022, du périmètre des services du pôle CART à 5 ans avec un plan d'actions pluriannuel 2022-2026 **devra être communiquée**.

Plan d'action du pôle CART sur la base du mémoire stratégique :

1. **La base du mémoire stratégique sur l'évolution du dispositif CART précise:**

- la proposition actuelle des CART qui se caractérise par un accompagnement pédagogique individualisé, cet accompagnement est organisé en groupe d'appartenance. Il est rythmé par des phases de mise en situations progressives d'autonomie sociale et professionnelle.
- La mise en œuvre d'une fluidification des parcours afin de répondre aux demandes de nos partenaires et aux besoins du territoire.
- Les orientations stratégiques :
 - Accueillir dès 18 ans des usagers orientés par la MDPH en sécurisant et coordonnant leur parcours vers le milieu ordinaire ;
 - Elargir le public accueilli ;
 - Evaluer les besoins régulièrement des usagers pour adapter la durée d'accompagnement et réorienter si nécessaire ;
 - Expérimenter des nouvelles méthodes éducatives (ex : « place and train »)
 - Proposer après évaluation les admissions sur un dispositif intégré ;
 - Organiser les prestations dans un périmètre budgétaire constant :
 - Renforcement de l'accompagnement à la sortie des dispositifs médico-sociaux vers le droit commun.
 - Le SSP, le SMD et le DEA, prestations en file active ;
 - Adapter les équipements et les locaux en lien avec l'évolution des besoins et les exigences réglementaires.
 - Travailler sur un projet immobilier fédérateur et innovant.
 - Développer et formaliser les coopérations (opérateurs de l'emploi, dispositifs de droit commun, psychiatrie, ...)

2. **Mise en place d'un groupe de travail en CODIR étendu**

- Organisation calendaire et logistique du groupe de travail
- Rédaction des documents de synthèse et communication institutionnelle...
- Communication aux élus du Pôle

PERIMETRE du projet :

Le projet de pôle et son plan d'action sur l'évolution du dispositif CART doivent être rédigés avec la direction générale et des administrateurs de l'association pour la fin d'année 2021.

CHEF de projet : Le directeur général

PILOTAGE et décisions par l'équipe projet :

L'équipe projet est constituée du CODIR étendu :

Directeur général

Trois administrateurs de l'association

Directeur de pôle

Directeur adjoint de pôle

Chefs de Service de pôle

Phasage du projet :

Dates	Thématique
01/09/2021	Contextualisation du Codir étendu et son cadrage global
16/09/2021	Présentation aux élus de la feuille de route (rétroplanning des thématiques abordées)
	Orientation du Pôle CART
	Rappel des attendus de l'ADSEA et des autorités de tarification
29/09/2021	Thème N° 1 : Domaine 1 « Les CART en dispositif »
	<u>Objectif général</u> : Devenir une plateforme de service intégrée (pôle) proposant une palette de prestations d'accompagnements et d'hébergements en réponse aux besoins des usagers
	<i>Fiches actions N°1 : Accueillir du public en file active</i>
13/10/2021	Présentation aux élus du thème N°1
03/11/2021	Thème N° 2 Domaine 1 « Les CART en dispositif »
	<u>Objectif général</u> : Devenir une plateforme de service intégrée (pôle) proposant une palette de prestations d'accompagnements et d'hébergements en réponse aux besoins des usagers
	<i>Fiches actions 5: Individualisation des parcours</i>
	<i>Fiches actions 2 : Développer le DEA</i>
17/11/2021	Présentation aux élus du thème N° 2
01/12/2021	Thème N° 3 Domaines 2 : « L'évaluation des besoins de l'utilisateur » et Domaine 3 : « Les prestations et accompagnements »
	<i>Fiches actions 8 : Harmoniser les outils</i>
	<i>Fiches actions 6 : Innover dans les pratiques</i>
	<i>Fiches actions 7 : S'organiser de façon efficiente</i>
	<i>Fiches actions 10 : Développer le pouvoir d'agir des stagiaires</i>
	<i>Fiches actions 11 : Définir les fonctions, les rôles des services et personnes</i>
15/12/2021	Présentation aux élus du thème N°3

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2022

L'environnement médico-social se présente comme évolutif avec, entre autres, le passage d'une logique de places et de filières à une logique de réponses adaptées et personnalisées aux projets de vie des usagers, dans le cadre de la généralisation des CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), et de la nomenclature SERAFIN-PH (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées).

Fort de ce changement de paradigme, notre responsabilité est de maintenir le sens initial du CART et d'adapter nos prestations à l'évolution des publics accompagnés. L'objectif est bien, in fine, de mettre en place de nouvelles organisations, en dispositif intégré sous forme de plateforme de services.

L'importance de cet enjeu et de son impact sur les professionnels du Pôle CART auraient pu amener à un blocage généré par la peur du changement. Compte tenu de ces éléments, le directeur du Pôle CART a proposé la mise en place d'un Codir étendu (comité de direction) composé de la direction générale de l'ADSEA 86, de trois administrateurs, du directeur du Pôle CART, du directeur adjoint et des chefs de service du Pôle ainsi que des représentants élus.

De septembre à décembre 2021, deux réunions de travail par mois ont été mises en place. Elles avaient pour objectif, la production d'un travail partagé avec les représentants élus sur l'évolution du Projet de Pôle CART au regard de la feuille de route donnée par nos autorités et dans un contexte de signature du CPOM en 2022.

Fin 2021, en conclusion de ses travaux et au regard des freins exprimés par les salariés représentés, le Codir étendu a missionné un tiers indépendant pour qu'il puisse analyser les modes d'organisations actuelles du CART, accompagner au changement les équipes et impulser les modifications demandées par les autorités de tarification.

Un partenariat avec le CNEH (*Centre National de l'Expertise Hospitalière*), centre reconnu sur le plan national, a donc été validé pour construire les scénarios d'avenir du Pôle.

Les différents changements engrangés par le CART ne sont pas uniquement d'ordres organisationnels.

En effet, fin décembre 2020, le bailleur social EKIDOM nous a informé par courrier du projet de restructuration et de réhabilitation du quartier des Couronneries à Poitiers dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Les locaux du CART de Poitiers sont directement concernés par ce projet. La plus grande partie des bureaux administratifs et éducatifs ainsi que trois appartements du foyer vont être détruits courant premier trimestre 2023.

Concernant le service social et habitat de Poitiers, de nouveaux lieux pour les appartements du foyer du CART de Poitiers nous ont été proposés à la résidence Marigny sur le quartier de Beaulieu. Ces logements semblent correspondre le mieux aux attentes du CART. Un déménagement de ce service est programmé sur le dernier trimestre 2022.

Le relogement des services du CART de Poitiers, le regroupement en Pôle des 2 CART avec le passage en CPOM en 2022, exigent de réfléchir sur la notion de mutualisation géographique dans une logique de fluidité des parcours de vie des usagers.

Fort de ces éléments, et des opportunités qui se sont présentées, le bureau de l'association a validé, en 2022, l'achat d'un bâtiment situé :
ZAE de Chalembert
4 rue Blaise Pascal
86130 JAUNAY MARIGNY

A cette adresse, seront déménagés et installés avant fin 2022, les services supports et transversaux de Poitiers et de Châtelleraut.

En parallèle, le bureau de l'association a validé l'achat d'un terrain sur cette zone pour un projet immobilier avec la construction d'un bâtiment industriel qui regrouperait les différents ateliers du service socio professionnel de Châtelleraut et de Poitiers.

M. CHARLES Jean-François,
Directeur du pôle CART

Mme GONTIER Sylviane
Directrice adjointe du pôle CART